

Votants : 76

Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 17 juin 2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du 23 juin 2025

ATTRACTIVITÉ - VERSEMENT DE LA SUBVENTION 2025 RELATIVE À LA CONVENTION DE PARTENARIAT 2023 - 2026 ENTRE LA CAN, LA CRESS, FRANCE ACTIVE ET ADEFIP - AVENANT N°2

Titulaires et suppléants présents :

Stéphanie ANTIGNY, Jérôme BALOGÉ, Annick BAMBERGER, Jeanine BARBOTIN, Fabrice BARREAULT, Daniel BAUDOUIN, Jean-Michel BEAUDIC, Gérard BOBINEAU, Claude BOISSON, François BONNET, Sophie BOUTRIT, Christian BREMAUD, Sophie BROSSARD, Françoise BURGAUD, Alain CANTEAU, Alain CHAUFFIER, Clément COHEN, Olivier D'ARAUJO, Jean-Pierre DIGET, Romain DUPEYROU, Emmanuel EXPOSITO, Noémie FERREIRA, Elsa FORTAGE, François GIBERT, Anne-Sophie GUICHET, François GUYON, Thibault HEBRARD, Nadia JAUZELON, Guillaume JUIN, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Anne-Lydie LARRIBAU, Alain LECOINTE, Gérard LEFEVRE, Alain LIAIGRE, Sonia LUSSIEZ, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Sébastien MATHIEU, Dany MICHAUD, Marie-Paule MILLASSEAU, Marcel MOINARD, Lucy MOREAU, Aurore NADAL, Rose-Marie NIETO, Frédéric NOURRIGEON, Richard PAILLOUX, Eric PERSAIS, Franck PORTZ, Laurence REY, Claire RICHECOEUR, Corinne RIVET BONNEAU, Nicolas ROBIN, Agnès RONDEAU, Jean-François SALANON, Dominique SIX, Johann SPITZ, Mélina TACHE, Philippe TERRASSIN, Séverine VACHON, Yvonne VACKER, Florence VILLES, Valérie VOLLAND, Lydia ZANATTA.

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Ségolène BARDET pouvoir à Nicolas ROBIN, Jacques BILLY pouvoir à Johann SPITZ, Marie-Christelle BOUCHERY pouvoir à Romain DUPEYROU, Yamina BOUDAHMANI pouvoir à Aurore NADAL, Christelle CHASSAGNE pouvoir à Eric PERSAIS, Patricia DOUEZ pouvoir à Franck PORTZ, Cathy Corinne GIRARDIN pouvoir à François GIBERT, Philippe LEYSSENE pouvoir à Nadia JAUZELON, Elmano MARTINS pouvoir à Dominique SIX, Michel PAILLEY pouvoir à Anne-Lydie LARRIBAU, Florent SIMMONET pouvoir à François GUYON, Nicolas VIDEAU pouvoir à Rose-Marie NIETO.

Titulaire absent suppléé :

Philippe MAUFFREY par Laurence REY.

Titulaires absents :

Cédric BOUCHET, Gérard EPOULET, Florent JARRIAULT, Bastien MARCHIVE.

Titulaires absents excusés :

Thierry DEVAUTOUR, Christophe GUINOT.

Président de séance : Jérôme BALOGÉ

Secrétaire de séance : Claire RICHECOEUR

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMERATION DU LUNDI 23 JUIN 2025

ATTRACTIVITÉ - VERSEMENT DE LA SUBVENTION 2025 RELATIVE À LA CONVENTION DE PARTENARIAT 2023 - 2026 ENTRE LA CAN, LA CRESS, FRANCE ACTIVE ET ADEFIP - AVENANT N°2

Madame **Lucy MOREAU**, Déléguée du Président, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Vu le Code Général des Collectivités territoriales (CGCT), notamment ses articles L.1511-2, L.1511-3, L.1511-4, L.1511-7, L.1511-8 et L.4251-17 et suivants,

Vu les statuts de la Communauté d'Agglomération du Niortais (CAN),

Vu la loi n°2014-856 du 31 juillet 2014 relative à l'économie sociale et solidaire,

Vu la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (loi NOTRe),

Vu la délibération n°2022.950.SP de la séance plénière du Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine du 20 juin 2022 adoptant le Schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation,

Vu l'arrêté du Préfet de la Région Nouvelle-Aquitaine du 31 août 2022 portant approbation du Schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation de la Région Nouvelle-Aquitaine,

Vu la délibération n°2023.488.SP de la séance plénière du Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine du 27 mars 2023 adoptant le règlement d'intervention des aides régionales aux entreprises,

Sous réserve de l'adoption par les assemblées délibérantes du Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine et de la Communauté d'Agglomération du Niortais (CAN) des dispositions de la convention entre la Région Nouvelle-Aquitaine et la CAN relative à la mise en œuvre du Schéma Régional de Développement Économique d'Innovation et d'Internationalisation et aux aides aux entreprises,

Vu les crédits nécessaires inscrits au budget 2025 de la CAN,

Conformément à l'adoption, par la délibération communautaire datée du 29 juin 2023, de la feuille de route Economie Sociale et Solidaire et Innovation Sociale pour la période 2023-2026 par la CAN,

Afin de l'accompagner dans l'animation et le déploiement de cette feuille de route, la CAN a signé le 24 octobre 2023, une convention pluriannuelle de partenariat et d'objectifs avec la CRESS Nouvelle Aquitaine, France Active Nouvelle Aquitaine et l'association ADEFIP pour les années 2023 à 2026.

Le nombre et la qualité des actions et animations engagées par et avec les partenaires concernés sur les exercices 2023 et 2024 attestent de la bonne réalisation des engagements inscrits dans ladite convention ; les différents outils d'accompagnement et de financement de ce partenariat et leurs connexions avec les autres partenaires de l'écosystème entrepreneurial sont clairement des clés de réussite des nombreux projets d'entreprise sur notre territoire.

Ainsi, ce sont au total sur 2 ans :

- 2 000 participants (+33%), 330 intervenants (+21%) et 130 ateliers et tables rondes répartis au sein de 16 parcours reçus sur le territoire lors du dernier Forum de l'Economie Sociale et Solidaire et de l'Innovation Sociale qui s'est tenu en janvier 2024,
- 23 structures et porteurs de projets ESS qui ont bénéficié du conseil à la création et au développement des différents acteurs de l'accompagnement ESS,
- 21 projets d'entrepreneuriat qui ont bénéficié d'un financement France ACTIVE,
- 21 qui ont bénéficié d'une garantie bancaire, 2 d'une prime jeune France ACTIVE,
- 11 porteurs de projet qui ont bénéficié d'un prêt d'honneur solidaire,
- 20 comités d'engagement financiers organisés sur la CAN par France Active mobilisant les partenaires de l'écosystème entrepreneuriat engagé et ESS,
- 40 structures qui ont bénéficié de missions de conseils dans le cadre du DLA,
- 8 comités d'appui DLA qui ont été conduits sur la CAN mobilisant 20 partenaires,
- 7 projets innovants qui ont été accompagnés dans le cadre des programmes d'incubation POP,
- 28 emplois créés, 188 consolidés, 378 emplois de l'ESS impactés par un accompagnement DLA ou POP,
- 48 entrepreneurs qui ont participé aux 11 ateliers de formation dispensés par France Active et ADEFIP (SERIOUS GAME, « piloter sa trésorerie », « outils de gestion », « parler banquier couramment », « campagne de financement participatif »),
- 12 entrepreneurs ESS qui ont participé à la formation « Comment booster ma communication pour aller chercher de nouveaux partenaires » en partenariat avec le GRETA,
- 120 structures qui ont participé à des temps d'interconnaissances et d'informations :
 - 2 rencontres d'affaires « ESSPRESSO » et 1 rencontre d'informations collectives locales « RICLESS » organisées avec la CRESS,
 - 1 matinée « CONNEXION » organisée par France ACTIVE,
 - 1 matinale #NiortESS sur la thématique « Innovation sociale » organisée avec la Région, l'agence de développement et d'InADI Nouvelle Aquitaine et France Active dans le cadre du mois de l'ESS,
 - 1 after-Work INSERTION organisé avec l'association dédiée au développement de l'Insertion par l'Activité Économique sur les territoires de la Nouvelle-Aquitaine (INAE) et le Conseil Départemental des Deux-Sèvres,
 - 2 pti-dej #NiortESS sur les thématiques formation et innovation sociale,
 - 2 réunions du club des Tiers lieux du Niortais organisées avec la Coopérative des Tiers lieux de Nouvelle Aquitaine,
 - 4 réunions de vie avec les 10 locataires de la Maison de l'Economie Sociale et Solidaire du Niortais (MESS),
- 257 citoyens qui ont contribué aux soutiens financiers de 3 projets CAN sur la plateforme jadopteunprojet.com pour un montant total de 19 380 €.

Afin de poursuivre le déploiement de la feuille de route ESS et innovation du territoire, créer des événements, mener des actions de sensibilisation, de communication, d'accompagnement sur notre territoire,

Le Conseil d'Agglomération, après en avoir délibéré :

- Approuve les termes de l'avenant 2 de la convention de partenariat 2023-2026 avec la CRESS Nouvelle Aquitaine, France Active Nouvelle Aquitaine et ADEFIP ;
- Approuve, pour l'année 2025, l'affectation de la somme de 26 000 € répartie comme suit : 5 633,33 € CRESS, 16 033,34 € France Active et 4 333,33 € ADEFIP, dédiée à ce partenariat ;
- Autorise le Président, ou la Déléguée du Président, à signer l'avenant n°2 à la convention de partenariat pluriannuelle 2023-2026 ;
- Autorise le Président, ou la Déléguée du Président, à signer tous documents afférents.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 76

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

Claire RICHECOEUR

Lucy MOREAU

Secrétaire de séance

Déléguée du Président